

Dans tout le site



Presse > Communiqués > Troubles bipolaires : diagnostiquer plus tôt pour réduire le risque suicidaire

 ÉCOUTER AJOUTER À MA SÉLECTION

Un trouble difficile à diagnostiquer

Toujours y penser face à une dépression : rechercher des antécédents de manie ou d'hypomanie et certains indicateurs de bipolarité

Que faire ? Collaborer avec un psychiatre pour établir un diagnostic et mettre en place une prise en charge adaptée

Y penser également chez l'adolescent

Voir aussi

Troubles bipolaires : diagnostiquer plus tôt pour réduire le risque suicidaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Mis en ligne le 06 oct. 2015

6 octobre 2015

Classé parmi les 10 pathologies les plus invalidantes selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le trouble bipolaire débute généralement chez l'adolescent ou le jeune adulte et nécessite une prise en charge tout au long de la vie. Il s'agit d'un trouble complexe, difficile à diagnostiquer, et il s'écoule en moyenne 10 ans entre son apparition et la mise en place d'un traitement adapté. La HAS publie un document pour favoriser le diagnostic précoce de ce trouble, éviter les complications mais également développer les échanges entre médecins généralistes et psychiatres sur cette maladie.

Le trouble bipolaire est l'une des pathologies psychiatriques les plus graves, qui conduit à des tentatives de suicide : 1 malade sur 2 fera au moins une tentative de suicide dans sa vie et 15 % décèderont par suicide. En France, on estime qu'entre 1 et 2,5 % de la population est touchée par ce trouble, mais ce chiffre serait sous-évalué.

Le trouble bipolaire alterne des **épisodes maniaques ou hypomaniaques** (agitation, élévation de l'humeur, idées de grandeur) **et des épisodes dépressifs** avec des moments de rémission. Cette maladie entraîne pour le patient une vulnérabilité chronique et reste diagnostiquée trop tardivement. En plus de favoriser les risques associés à la maladie comme le suicide, les hospitalisations ou les comorbidités, un diagnostic tardif peut également avoir des conséquences désastreuses sur la vie sociale, familiale et professionnelle des patients.

Dans le cadre de son programme pluriannuel en santé mentale (2013-2016), la HAS publie aujourd'hui une [fiche pratique](#) afin de permettre aux médecins traitants de reconnaître ce trouble et d'agir plus précocement